

ANTHISNES Conseil communal

De la prudence et des projets

Quelques beaux projets se retrouvent dans le budget 2013. Mais cela n'a pas convaincu le groupe MR-IC qui a voté contre.

● Emmanuel HUET

Une aire multisports à Villers-aux-Tours (lire cadrée), le début des travaux de la nouvelle administration communale sur le site d'Omalus, des travaux d'aménagement à l'Avouerie et une provision supplémentaire pour la pension des employés communaux ainsi que la nomination de deux agents : ce sont les principaux projets à épingleur au sein du budget 2013.

Michel Evans, échevin en charge du budget, espérait que le groupe d'opposition MR-IC allait voter en faveur. Mais il s'est trompé, malgré un boni à l'exercice propre de près de 34 000 €. C'est d'ailleurs ce que reprochait Françoise Keyzers. «Au niveau du taux de vos réalisations, on en est à 90,87 %. Pour les recettes, on est à 104 %.» Soit une marge de 15 %, analyse-t-elle. Ce qui correspond à environ 150 000 €. Et ce montant, elle souhaiterait le voir affecter à des projets. «Ces éléments prouvent qu'on n'estime pas correctement toutes les dépenses et les recettes. Et qu'on se retrouve avec un boni en fin d'exercice.»

Pour le bourgmestre, il s'agit d'une saine gestion des finances communales. «On approche au plus près de la réalité et on prend une sécurité.» Réponse de la conseillère MR-IC : «ce n'est



Heymans

Villers-aux-Tours sera équipé d'un terrain multisports cette année.

pas la prudence qu'on reproche. Ici, c'est exagéré car il s'agit des impôts des Anthisnois.» Et c'est dans une ambiance assez détendue que le budget a été voté majoritairement contre opposition.

Pas d'ascenseur à l'Avouerie

Dans la foulée, le conseil a abordé les travaux d'aménagement de la maison «la Brassine» et de l'Avouerie (lire notre édition du 31 janvier). Le projet a été revu et il n'y aura finalement pas d'ascenseur menant aux étages. «On ne fera pas la tour contemporaine, a détaillé l'échevin Hourant. Il y a un argument fonctionnel : il faudra quand même passer par le jardin pour que les personnes puissent aller aux toilettes. En plus, le taux de subsidiarité est passé de 80 % à 50 %. Ne pas faire cette tour, c'est entre 75 000 et 80 000 € d'économie. Nous avons été au bout de no-

tre logique et il nous semble raisonnable de se limiter au programme initial : aménager le bâtiment à côté pour y faire l'accueil, un espace pour les associations, le centre d'interprétation de la bière...»

Le groupe MR-IC, qui avait

soutenu le projet d'ascenseur, s'est montré perplexe. Après une suspension de séance, le groupe s'est abstenu sur le nouveau projet «car il nous manque des éléments puisque nous repar- tons sur un nouveau projet.» ■

Aire multisports à Villers-aux-Tours

Le village de Villers-aux-Tours aura son aire multisports. Le projet est largement subsidié à 85 % et ne coûtera «que» 31 300 € à la Commune. La surface sera aménagée à côté

du terrain de football. Un contact a été pris avec les riverains et des acteurs sociaux (Teignouse, PCS, professeur de gym...) afin d'encadrer et de faire vivre cet outil en respectant le voisinage.

